

## Plan d'action 2016-2018 de la Politique culturelle **Brossard développe une approche concertée**

**Brossard, 22 janvier 2016** – Le Plan d'action 2016-2018 de la Politique culturelle de la Ville de Brossard a été adopté par le conseil municipal le 15 septembre 2015. C'est un plan d'action triennal composé de mesures concrètes à mettre en œuvre qui guidera les interventions de la Ville et des différents acteurs engagés activement au développement des arts et de la culture sur le territoire au cours des prochaines années.

Plusieurs actions sont prévues dans ce plan, dont le développement de l'art public sur le territoire, ainsi que de l'art numérique, notamment à la Bibliothèque avec la création d'un laboratoire de création utilisant les nouvelles technologies. Aussi, la mise en place de projets en médiation culturelle, l'ajout de créneaux de programmation s'adressant à la petite enfance, l'accroissement de la présence culturelle dans les parcs de la ville, entre autres par la mise sur pied d'ateliers participatifs pour la famille, la bonification de l'offre de services culturelle pour les aînés et la mise en valeur du patrimoine, dont celui des communautés, sont des actions qui permettront à la culture d'agir comme un vecteur de développement sur les plans social, économique et touristique.

Le Plan d'action 2016-2018 de la Politique culturelle constitue un cadre de référence et de collaboration entre différents partenaires : citoyens, artistes, organismes, services municipaux et ministère de la Culture et des Communications, devenant ainsi un projet mobilisateur et structurant pour la communauté brossardoise.

Pour consulter le Plan d'action 2016-2018 de la Politique culturelle, visitez **brossard.ca** (onglet « Documents officiels », rubrique « Politiques et plans d'action », section « Loisir, culture et vie communautaire »). Une version papier est aussi accessible au comptoir de Services Brossard.